



LES ATTAQUES

NOTE DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

BILAN 2020

En 2020 la commune dispose :

- d'un budget principal, regroupant toutes les dépenses et les recettes de la collectivité, relatives aux compétences communales
- d'un budget annexe pour le lotissement communal, qui a été clôturé au 31 décembre 2020.

Les budgets communaux sont structurés en 2 sections : une section de fonctionnement pour le fonctionnement quotidien des services, et une section d'investissement pour les travaux importants.

1. BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

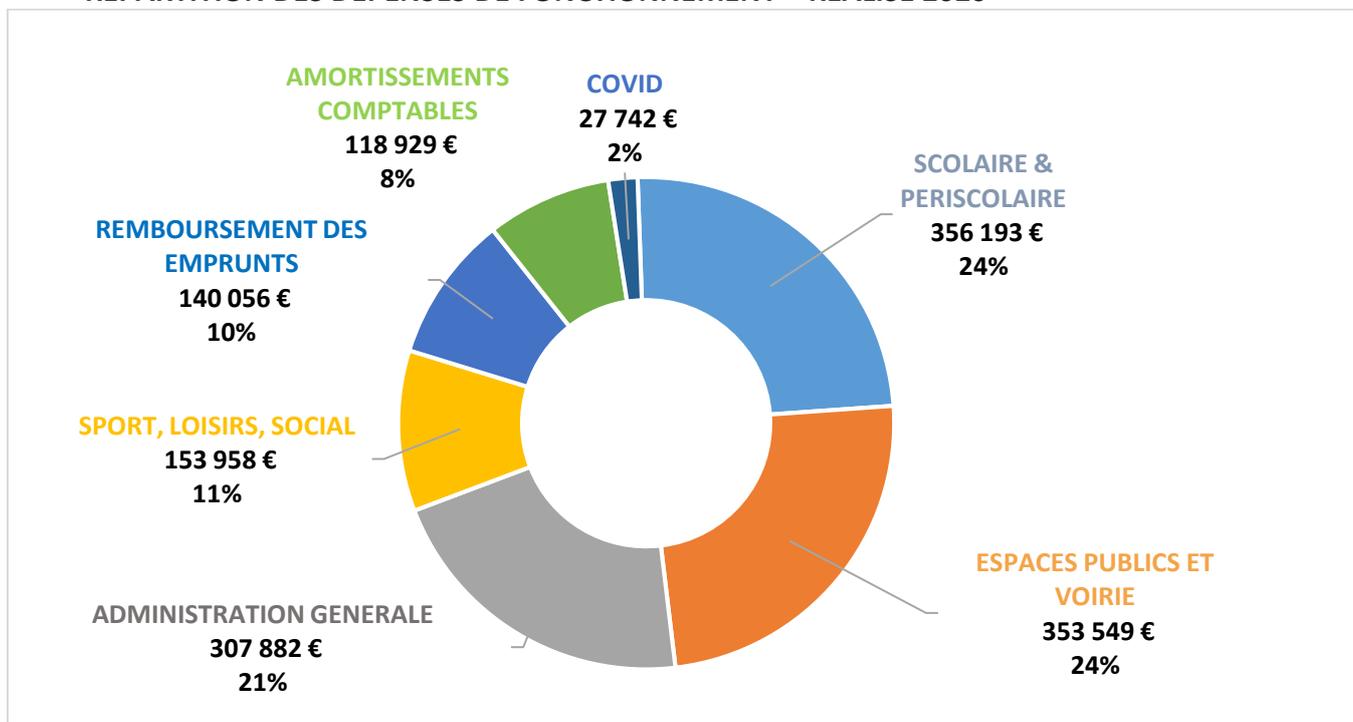
	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Dépenses	1 514 231,44 €	1 458 308,72 €
Recettes	1 886 595,05 €	1 853 511,84 €

- ✓ **Excédents de fonctionnement dégagés sur 2020 :** 395 203,12 €
Pour rappel, excédents dégagés sur 2019 : 372 363,61 €

L'objectif de la gestion communale actuelle est de dégager suffisamment d'excédents en section de fonctionnement pour pouvoir alimenter la section d'investissement. Cela permet notamment de financer les investissements sans avoir recours à l'emprunt.

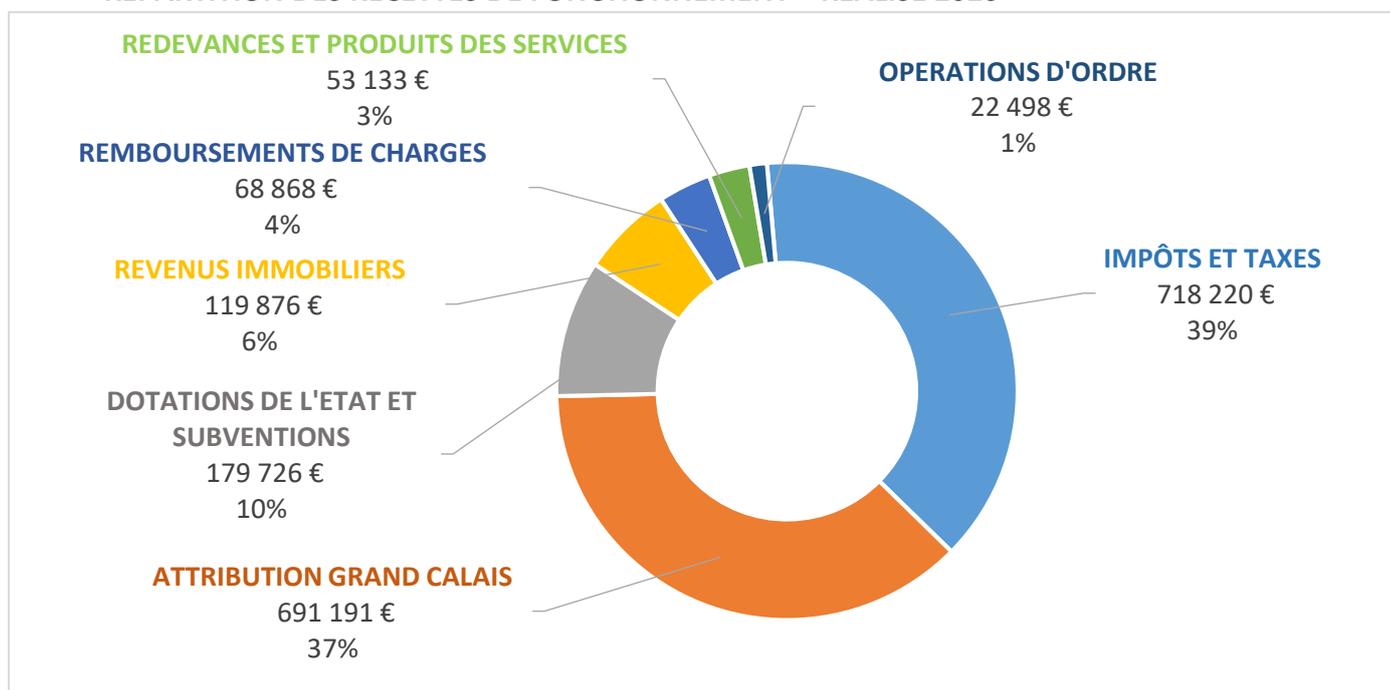
La diminution des dépenses et des recettes en 2020 s'explique principalement par le confinement strict subi entre mars et mai 2020.

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – REALISE 2020



1. **Scolaire et périscolaire** : entretien et maintenance des bâtiments scolaires et périscolaires, personnel affecté à ces services, restauration scolaire, fournitures et matériels scolaires, bourses et prix de l'école
2. **Espaces publics et voirie** : entretien de la voirie et des espaces verts, éclairage public, cimetière, locaux techniques, défense contre l'incendie, et personnel affecté à ces services
3. **Administration générale** : entretien et maintenance de la mairie, de l'agence postale, de l'église, des 12 biens loués, missions administratives et personnel affecté, assurances
4. **Sport, loisirs, social** : entretien et fonctionnement de la médiathèque, du complexe sportif, et des terrains attenants, de la salle polyvalente, versement au CCAS, fêtes et cérémonies, subventions aux associations
5. **Remboursement des emprunts** : remboursement des intérêts de la dette
6. **Amortissements comptables** : écritures comptables obligatoires qui alimentent la section d'investissement
7. **COVID** : produits d'hygiène, désinfectants, masques, personnel supplémentaire affecté à la désinfection, aides économiques aux commerces.

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT – REALISE 2020



SECTION D'INVESTISSEMENT

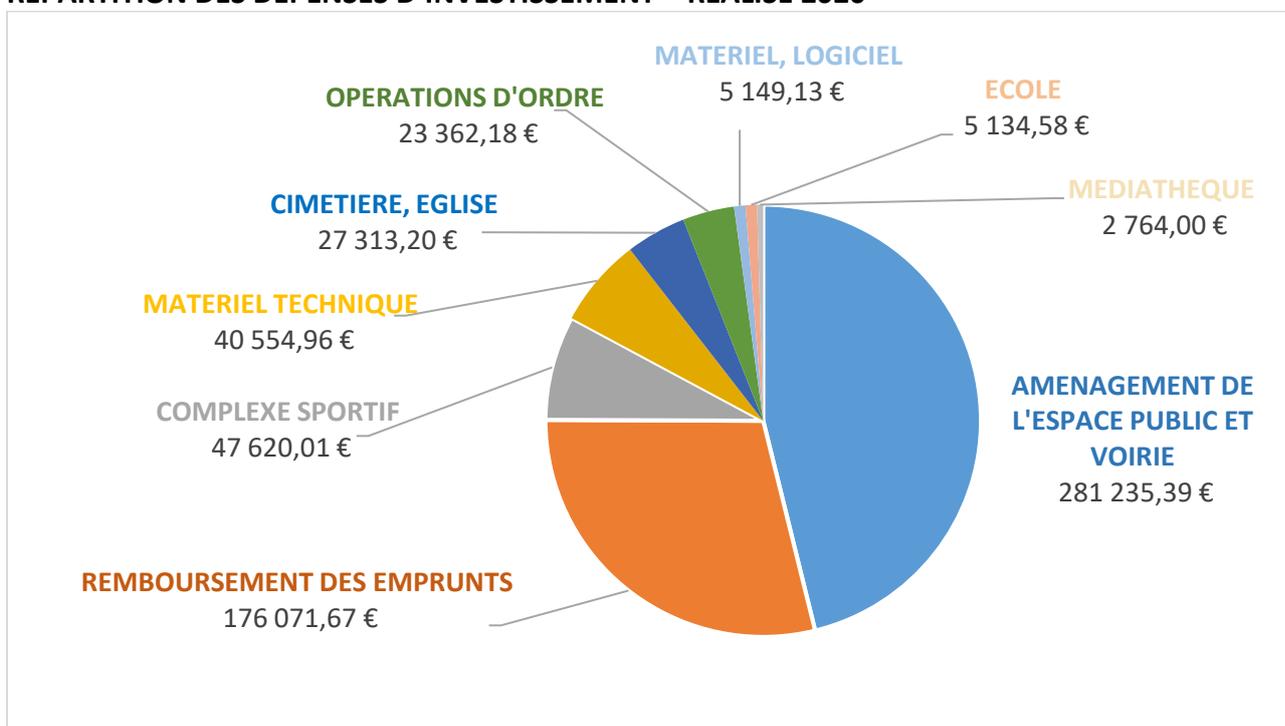
	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Dépenses	1 056 912,33 €	609 205,12 €
Recettes	951 164,37 €	1 013 757,67 €
Résultat année antérieure	+ 502 136,22 €	+ 396 388,26 €
RESULTAT CUMULE	396 388,26 €	800 388,26 €

Restes à Réaliser (RAR) 2020 qui seront reportés sur le budget 2021

Dépenses	Restes à réaliser 2020	267 382,18 €	Dépenses engagées en 2020 mais n'ayant pas été facturées en 2020
Recettes	Restes à recouvrer 2020	53 058,35 €	Subventions accordées mais n'ayant pas été perçues sur l'exercice comptable 2020

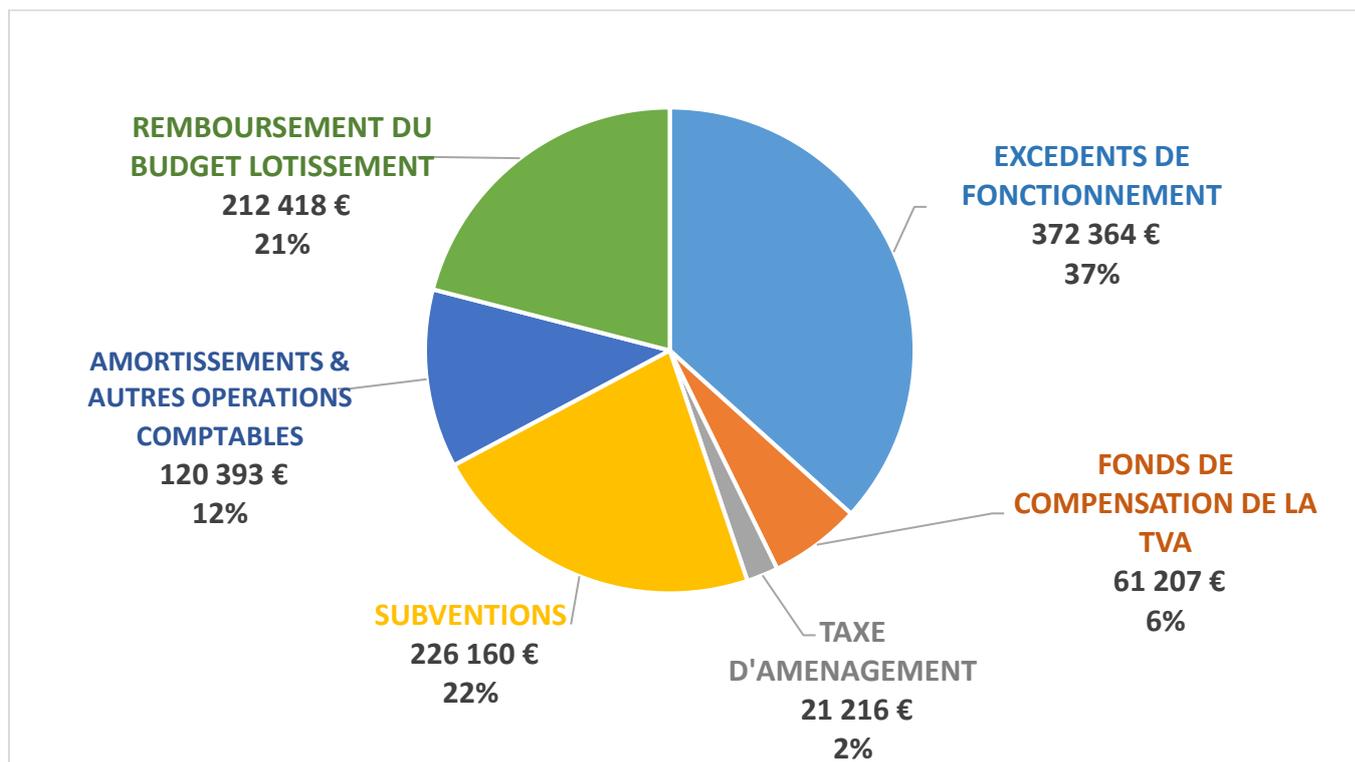
En intégrant les RAR, le bilan 2020 d'investissement est de 586 616,98 €.

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT – REALISE 2020



- **Aménagement de l'espace public et voirie** : travaux de chaussée Rue de la Rivière neuve, Rue du Banc aux Chiens, Rue du Pignon Vert et Rue du Ventu d'Alembon, soldes des marchés de l'aménagement de l'entrée de village, de l'aménagement de l'aire de bus à Pont d'Ardres, achat d'illuminations de Noël, et pose de signalétique dans la zone d'activités
- **Remboursement des emprunts** : remboursement du capital de la dette
- **Complexe sportif** : remise en état du terrain de foot, installations de coffrets électriques extérieurs, mise en place d'un éclairage LED dans la salle de sports, changement des paniers de basket, installation d'un adoucisseur aux vestiaires
- **Matériel technique** : achat d'un camion benne, système de chauffage de l'atelier
- **Cimetièrre et église** : mise en accessibilité du parvis de l'église, aménagements divers dans le cimetière
- **Opérations d'ordre** : opérations comptables obligatoires (virement à la section de fonctionnement)
- **Matériel, logiciel, divers** : logiciel professionnel de la mairie, réfrigérateur, etc.
- **Ecole** : installation d'un meilleur système de ventilation en maternelle, mise en place de points d'eau supplémentaires, changement d'un ballon d'eau chaude et nouveaux équipements à la garderie
- **Médiathèque** : enseigne, mobilier extérieur, réalisation de plans du bâtiment

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT – REALISE 2020



- **Excédents de fonctionnement** : autofinancement dégagé par la section de fonctionnement en 2019
- **Fonds de compensation de la TVA** : la commune récupère une partie de la TVA payée sur ses investissements 2 ans après la dépense
- **Taxe d'aménagement** : taxe payée suite aux déclarations d'urbanisme
- **Subventions** : subventions sollicitées auprès des partenaires sur les projets communaux (Communauté d'Agglomération, Département, Etat, SYMPAC, Fédération Départementale de l'Énergie)
- **Amortissements et opérations comptables** : opérations obligatoires (virement de la section de fonctionnement notamment)
- **Remboursement du budget lotissement** : le budget principal avait avancé 212 418 € au budget annexe lotissement, correspondant à la valeur des terrains à viabiliser. Tous les travaux ayant été achevés, et tous les lots vendus, le budget annexe a pu rembourser cette avance au budget principal.

2. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT

Comme le budget principal, le budget annexe lotissement se structure en 2 sections : fonctionnement et investissement. Il n'obéit cependant pas à la même logique comptable, car les opérations comptables sont dites de « stock ».

La finalité d'un tel type de comptabilité est de pouvoir constater plus facilement le résultat de l'opération commerciale à son terme. Les travaux étant terminés et tous les terrains vendus, le budget a été clôturé au 31 décembre 2020. Son excédent sera ainsi affecté au budget principal.

FONCTIONNEMENT	REALISE 2020
Dépenses (régularisations TVA)	0,18 €
Recettes (régularisations TVA)	0,37 €
Report 2019	30 822,23 €
Résultat cumulé	30 822,42 €

INVESTISSEMENT	REALISE 2020
Dépenses	212 417,63 €
Recettes	0 €
Report 2019	212 417,63 €
Résultat cumulé	0 €

Les résultats 2020 permettent donc de visualiser le bilan de l'opération du lotissement communal, soit une valorisation foncière des terrains qui appartenaient à la commune à hauteur de 212 417,63 € et un excédent de 30 822,42 €.